

L'Europe, entre guerres et paix de religion

xvi^e-première moitié du xvii^e siècle

Tatiana DEBBAGI BARANOVA

RÉSUMÉ

La diffusion de la Réforme protestante dans la première moitié du XVI^e siècle provoque l'éclatement de la chrétienté. Le Sud reste fidèle au catholicisme. Au Nord, les autorités politiques imposent la nouvelle confession. Entre les deux, des États multiconfessionnels sont ébranlés par des affrontements religieux ; ils doivent inventer les modalités de la coexistence et trouver un nouvel équilibre entre le politique et le religieux. Les violences qui éclatent en Allemagne, en France ou dans les Pays-Bas sont nourries par l'angoisse d'un Jugement dernier imminent ou par le désir de contribuer à l'accomplissement de la volonté divine. Elles mettent en péril l'État. En inventant des moyens pacifiques de régler les conflits entre les différentes confessions, les autorités politiques réussissent à désamorcer les violences. L'intériorisation de la piété et la diffusion d'une conception plus individuelle du salut participent aussi à ce reflux. L'expérience et la mémoire des troubles religieux contribuent à renforcer le rôle de l'État et à imposer l'idée d'une séparation entre les sphères politique et religieuse.



Carte confessionnelle de l'Europe. © Pierre Couhault.



Heinrich Thomann, scènes d'iconoclasme de l'année 1528 dans la Reformatio scholastica d'Heinrich Bullinger (Zurich, Bibliothèque centrale, ms. B 316, f° 321v et 337), vers 1564. À Berne (en haut), le conseil municipal décide d'adopter la réforme et fait retirer les images des églises. À Toggenburg (en bas), la destruction des images par les habitants est un acte religieux autant que politique : ils se rallient à la réforme de Zwingli et dénoncent la tutelle du prince-abbé de Saint-Gall, seigneur du lieu.



Giorgio Vasari, Scènes de la Saint-Barthélemy, Palais apostolique du Vatican, 1573. Ces trois fresques monumentales décorent la grande salle d'audience (sala regia) du pape ; elles représentent l'attentat contre l'amiral de Coligny (au centre), son exécution et le massacre des protestants (à gauche) et le roi Charles IX prenant la responsabilité des événements (à droite).

La naissance et la diffusion de la Réforme au début du xvi^e siècle fragilisent l'équilibre des pouvoirs dans de nombreux pays d'Europe. Les divisions religieuses se superposent aux conflits politiques et sociaux, faisant éclater les guerres civiles jusqu'au milieu du xvii^e siècle.

À l'époque, on parle de séditions, de troubles, voire de guerres « sous prétexte de religion ». Ce n'est qu'à partir des années 1580 que l'expression « guerres de religion » apparaît en français et en allemand (*Religionskrieg*). Elle s'impose au siècle des Lumières pour qualifier les conflits du xvi^e siècle et la guerre de Trente Ans : il s'agit de montrer que le zèle religieux peut ruiner l'État et disloquer la société. Une lecture politique des conflits domine jusqu'au début du xx^e siècle, réduisant le facteur religieux à un prétexte instrumentalisé par les élites. Dans les années 1920, les historiens marxistes et de l'école des Annales placent l'analyse sur le terrain économique et font des troubles le résultat d'une lutte des classes. Ce n'est que dans le dernier tiers du xx^e siècle que les travaux de Nathalie Zemon-Davis et de Denis Crouzet sur la violence religieuse soulignent le sens profondément religieux que les acteurs donnent à leurs actes, gestes et cibles. Le succès du protestantisme est expliqué par la profonde crise spirituelle vécue par les fidèles à l'aube du xvi^e siècle. Ce retour du religieux permet de mieux rendre compte de comportements en apparence irrationnels, d'engagements et de formes de violence jusque-là impossibles à interpréter. Si on discute encore de la pertinence de l'expression « guerres de religion » pour désigner les affrontements qui déchirent l'Europe de 1522 (guerre des Chevaliers) à 1648 (paix de Westphalie), il faut reconnaître que le facteur religieux y joue un rôle crucial. C'est le désir d'imposer sa confession et de défendre sa communauté religieuse qui provoque les conflits. Aucune guerre n'est totalement religieuse : elles reposent toutes sur une équation complexe entre l'exigence religieuse et la solution politique, entre le salut de l'âme de chacun et la pérennité de la communauté politique, tensions qu'il faut prendre en compte pour comprendre la dynamique des conflits et les voies de pacification des troubles.

Le déchirement de la chrétienté

« Alors, je me sentis un homme né de nouveau et entré, les portes grandes ouvertes, dans le Paradis. »

Martin Luther décrit ainsi la conclusion libératrice qui s'impose à lui en 1516, celle que la foi dans le sacrifice rédempteur du Christ suffit, à elle seule, à faire du chrétien un Juste aux yeux de Dieu. C'est une délivrance pour ses contemporains, soumis à une pastorale culpabilisante qui insiste sur la sévérité du jugement divin et les incite à multiplier les œuvres de piété. L'idée que chaque fidèle reçoit personnellement la grâce de Dieu répond aux aspirations des laïcs qui ne veulent plus dépendre d'un clergé corrompu pour se sauver. En affirmant que le salut est accessible, Luther délivre les chrétiens de l'angoisse d'un Jugement dernier que les prêches annoncent pour bientôt.

Les idées luthériennes se diffusent rapidement en Allemagne et dans l'Europe du Nord grâce à l'essor de l'imprimerie qui relaye les correspondances, les prêches et la conversation. Non seulement Luther parle aux Allemands dans leur langue, plutôt qu'en latin, mais sa réponse aux angoisses religieuses paraît la plus claire. Les humanistes comme Érasme dénoncent en effet les rituels superstitieux, les abus du clergé et l'oubli des vertus chrétiennes tout en restant fidèles à l'Église institutionnelle.

Rapidement, le mouvement réformateur éclate en plusieurs courants. Dès 1523, Zurich adopte les idées d'Ulrich Zwingli (1484-1531), qui considère que chacun est chacun est prédestiné au salut ou à la perdition et qui fait de l'eucharistie une commémoration symbolique. À Genève, Jean Calvin reprend l'idée de la prédestination mais estime que Dieu reste présent, en esprit, dans le sacrement eucharistique. Ses idées s'imposent en Écosse, en

France et dans les Pays-Bas. Les réformateurs, désireux de faire front commun, ne parviennent pas à surmonter ces divisions. Ils oscillent entre querelles et manifestations de solidarité. Ils ne s'entendent que pour condamner Rome et les radicaux qu'ils considèrent comme un danger pour l'ordre social, comme les anabaptistes qui refusent le baptême des enfants.

Pourquoi certains se convertissent-ils à la Réforme alors que d'autres restent fidèles à l'Église romaine ? Les raisons sont sans doute multiples : la géographie qui favorise ou non la pénétration des idées nouvelles, la situation socio-culturelle et économique des groupes et des individus, les avantages politiques, les liens familiaux et sociaux, mais aussi la sensibilité individuelle. Une seule certitude persiste : la Réforme n'aurait pas pu s'imposer sans le contexte d'attente véhémente de Dieu et sans l'adhésion des élites politiques.

Le conservatisme socio-politique de Luther rassure les autorités et joue un rôle crucial dans la conversion des villes et des princes allemands. Il condamne les sujets qui se révoltent au nom de la religion et donne au pouvoir politique un rôle central dans la Réformation. Ses idées présentent aussi des avantages plus tangibles : il confie aux autorités politiques les biens de l'Église et leur permet d'affirmer leur indépendance face à Rome, voire à l'empereur. En 1529, à Spire, cinq princes et quatorze villes d'Empire protestent quand Charles Quint les somme de revenir au catholicisme ; de là vient le terme « protestant ». Dans les royaumes électifs de Danemark et de Suède, Frédéric I^{er} (1490-1533) et Gustave Vasa (1523-1560) introduisent des réformes d'inspiration luthérienne pour mettre la main sur les vastes terres des évêques et les empêcher de peser sur le choix du souverain. En Angleterre, le refus du pape d'accorder à Henri VIII (1491-1547) le droit de divorcer de Catherine d'Aragon pousse le roi à se proclamer chef de l'Église anglicane. Cette dernière conserve l'aspect d'un catholicisme non romain à la mort du roi, mais sa querelle avec Rome influence les choix religieux de ses descendants. Marie, fille de Catherine d'Aragon, reste catholique. Élisabeth et Édouard, nés des remariages interdits par Rome, se tournent vers la Réforme. Leur succession sur le trône - Édouard VI en 1547, Marie Tudor en 1553, Élisabeth I^{ère} en 1558 - fait vivre à leurs sujets un va-et-vient confessionnel, qui ne s'arrête que lorsqu'Élisabeth impose une voie moyenne.

En France, le caractère miraculeux et sacré de la monarchie constitue un obstacle à la conversion du roi. François I^{er} (1515-1547) et son entourage sont pourtant sensibles à une religiosité fondée sur la piété chrétienne et la lecture de l'Évangile. En 1534, pourtant, des placards d'inspiration suisse contre la messe apparaissent dans plusieurs villes du royaume et provoquent un tournant répressif. Non seulement ces affiches bravent la condamnation officielle du luthéranisme, mais elles nient la présence physique du Christ dans ce monde et proclament l'impossibilité des miracles - y compris celui du sacre royal. François I^{er} puis Henri II (1547-1559) font poursuivre les hérétiques pour sédition ; leurs successeurs engagent une politique de tolérance civile tout en restant des catholiques militants.

Aux Pays-Bas, à partir des années 1560, le pouvoir royal se heurte à des calvinistes de plus en plus nombreux et aux défenseurs des libertés locales. En 1567, après une vague d'actes iconoclastes, Philippe II (1555-1598) charge le duc d'Albe de rétablir l'ordre. Il punit aussi bien les iconoclastes que les partisans de la tolérance civile et les défenseurs des privilèges locaux. Catholique modéré et gouverneur d'une province à majorité calviniste, le prince Guillaume d'Orange fédère les mécontents et prend la tête de la rébellion.

À l'inverse, les pays du Sud, l'Espagne, le Portugal et l'Italie restent fidèles à Rome. Dans la péninsule Ibérique, le souvenir de la *Reconquista*, la lutte contre les barbaresques de l'Afrique du Nord et les entreprises missionnaires à destination du Nouveau Monde stimulent la foi traditionnelle. L'Inquisition veille au conformisme religieux. En Italie, la proximité géographique et le prestige de la papauté étouffent vite les foyers du protestantisme à Ferrare et à Venise. On observe ainsi l'émergence de trois Europe : l'Europe catholique du Sud, l'Europe réformée du Nord et un arc allant de la France à la Pologne-Lituanie en passant par la Bohême et la Hongrie, où les confessions s'affrontent sur un même territoire.

Les affrontements religieux, expériences européennes

Si Luther et Calvin considèrent l'ordre politique et social comme le fruit de la volonté divine, les conflits armés éclatent rapidement. En Suisse, la concurrence entre les villes catholiques et réformées provoque deux guerres, en 1529 et 1531 ; la paix de Kappel, qui les conclut, partage le territoire entre cantons catholiques et protestants. Dans le Saint-Empire, villes et princes protestants forment la Ligue de Smalkalde pour se défendre face à l'empereur resté catholique, mais ce n'est que devant la menace d'une offensive impériale que Luther finit par leur reconnaître le droit de combattre leur souverain. Il faut deux conflits militaires (1546-1547 et 1552) pour que la paix d'Augsbourg (1555) leur accorde le droit de choisir entre catholicisme et luthéranisme.

Jean Calvin, de son côté, espère convertir la France en gagnant le roi. Par légalisme, il décourage la création d'églises réformées. Il appelle ses fidèles à la résistance passive, leur proposant de fuir ou de s'exposer au martyre. Il est vite débordé par leur impatience. Les actes iconoclastes se multiplient dès les années 1550 contre les « idoles papistes » et des églises se dressent à l'initiative des fidèles, comme à Paris en 1555. La crise n'éclate cependant qu'avec la conjuration d'Amboise (1560), dirigée contre les conseillers du jeune François II - le cardinal de Lorraine et le duc de Guise, oncles de la reine associés à la politique de persécution. La conjuration révèle l'ampleur des sympathies calvinistes parmi la noblesse. Le gouvernement royal, effrayé par l'exemple de l'Écosse où les nobles protestants ont imposé le calvinisme en 1560, décide de temporiser. Après la mort de François II, Catherine de Médicis, régente pour son fils Charles IX (1560-1574), tente une politique de tolérance civile. L'édit de Saint-Germain (1562) accorde aux protestants une liberté de culte limitée mais précipite le royaume dans la première guerre civile : les catholiques intransigeants, scandalisés par la « faveur des hérétiques », multiplient les provocations et poussent les protestants à la prise d'armes. Les trois premières guerres sont marquées par la violence religieuse. Les calvinistes visent les idoles et le clergé ; les catholiques s'attaquent aux corps des hérétiques, afin de purifier la communauté de la pollution diabolique. Les massacres trouvent leur apogée avec la saison de la Saint-Barthélemy qui commence le 24 août 1572 à Paris et se poursuit pendant quelques mois dans plusieurs villes du royaume, faisant près de 10 000 victimes. Après cet événement, le conflit se politise. D'un côté, les catholiques intransigeants considèrent que le maintien de l'unité de la foi doit dicter la politique royale. De l'autre, les « politiques » estiment que la préservation de l'État est plus importante que celle de l'unité religieuse. En 1585, la Ligue catholique, réunie autour du duc Henri de Guise, impose à Henri III (1574-1589) l'édit d'Union : Henri de Navarre - héritier légal mais protestant - est exclu de la succession royale et le monopole du catholicisme est rétabli dans le royaume. L'élimination des Guise par Henri III, trois ans plus tard, provoque une révolte de grande ampleur : en août 1589, le roi est tué par Jacques Clément. Cet assassinat est célébré comme un tyrannicide légitime. Il faut alors plusieurs années à Henri IV pour reconquérir et pacifier le royaume au prix de sa conversion au catholicisme. En 1598, l'édit de Nantes installe le régime de tolérance civile.

Aux Pays-Bas, le conflit militaire oppose les troupes de Guillaume d'Orange et de son frère Louis de Nassau, d'une part, et l'armée espagnole, d'autre part. Il aboutit, en 1579, à une véritable scission politique et religieuse du territoire. Au sud, l'Union d'Arras, catholique, se rallie au roi d'Espagne. Au nord, l'Union d'Utrecht, calviniste, proclame son indépendance. Ce n'est pourtant qu'en 1648 que la monarchie espagnole reconnaît la république des sept Provinces-Unies.

Ces conflits violents ne se déroulent pas en vase clos. Les idées, les textes et les modèles politiques circulent par-delà les frontières. Les réformes protestantes et catholique sont des phénomènes européens. Les échanges entre luthériens, anglicans et calvinistes sont intenses, même s'ils n'arrivent pas à dépasser les désaccords et si le fossé se creuse entre eux au fil des ans. La réponse catholique est plus unifiée : à partir de 1545, le concile général réuni à Trente condamne le protestantisme et précise les points doctrinaux controversés. Il propose aussi des mesures disciplinaires pour répondre aux critiques sur les abus de l'Église. Ses décrets donnent aux évêques de toute l'Europe des solutions pour réformer l'Église. L'activité missionnaire vient appuyer l'œuvre du concile. L'ordre des jésuites, fondé par Ignace de Loyola en 1541, mène une action pédagogique catholique à l'échelle européenne,

voire mondiale.

Les solidarités catholiques et protestantes s'observent également au niveau politique. Les calvinistes français reçoivent le soutien militaire des princes allemands, des nobles réformés des Pays-Bas mais aussi de la reine d'Angleterre. Les États réformés accueillent des réfugiés français après le massacre de la Saint-Barthélemy. Le parti catholique français est soutenu par le pape et par Philippe II d'Espagne. En 1588, ce dernier lance une « invincible » armada de 130 navires contre les côtes anglaises pour punir l'exécution de Marie Stuart, reine catholique d'Écosse déchuée par les protestants et prétendante à la couronne d'Angleterre. L'année suivante, il envoie l'argent et les troupes en France pour soutenir la Sainte Ligue dans sa lutte contre Henri III puis Henri IV.

Conscients de la dimension européenne du conflit, les contemporains se montrent attentifs à l'actualité étrangère et la commentent. Les traités politiques publiés en langue nationale circulent aussi en traduction latine, nourrissant un fonds commun d'idées et de concepts pour les penseurs du continent. Les théories sur le droit légitime de résister aux tyrans élaborées en Écosse, en France et dans le Saint-Empire s'influencent mutuellement (Quentin Skinner). Dans le même temps, la notion de souveraineté, développée par Jean Bodin dans ses *Six Livres de la République*, se diffuse également. L'expérience politique des pays voisins est donnée en exemple afin d'influencer les décisions des autorités mais aussi les simples lecteurs.

Arrêter les conflits religieux

Au milieu du xvi^e siècle les pouvoirs politiques imaginent plusieurs formes de coexistence religieuse. À l'exception de la Pologne, où la paix de religion est imposée au roi par la noblesse de façon préventive, les traités de paix mettent fin aux affrontements violents. Contrat qui définit les modalités de la coexistence confessionnelle, garanti par le pouvoir politique, la paix de religion propose une solution provisoire au conflit, afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens dans l'espoir de la réunification religieuse. La paix de Kappel (1531) en Suisse et la paix d'Augsbourg (1555) dans le Saint-Empire se fondent sur le principe du partage territorial en fonction du choix confessionnel des autorités, selon l'adage *cujus regio ejus religio* (« chaque région sa religion »). En France, au contraire, tous les édits de tolérance, depuis l'édit de Saint-Germain (1562) jusqu'à celui de Nantes (1598), tentent d'organiser la coexistence religieuse sur un même territoire. Ils établissent le principe de liberté de conscience, mais ne posent pas l'égalité entre les confessions. Le culte catholique est rétabli partout, alors que le culte protestant est limité à quelques localités. Si les calvinistes sont autorisés à exercer tous les emplois publics, aucun ne leur est réservé. La monarchie se montre néanmoins soucieuse de garantir une certaine équité. Les contentieux entre les protestants et les catholiques sont jugés par des chambres mi-parties, où siègent des juges des deux confessions.

En tant que garant des paix de religion, le pouvoir central se place en position d'arbitre et renforce ses prérogatives face aux institutions locales et ecclésiastiques. Cette nouvelle fonction de l'État émerge dans les systèmes politiques très différents. Dans le Saint-Empire, c'est le *Reichskammergericht*, le tribunal suprême, qui traite des différends confessionnels. L'arbitrage de l'empereur est régulièrement sollicité. En France, la recherche de la solution politique du conflit passe par une pratique autoritaire du pouvoir royal, qui s'impose à la réticence des Parlements et des pouvoirs municipaux.

Pourtant, il serait précipité de parler de la « sécularisation » de l'État. D'abord, les conflits accélèrent la sacralisation du souverain. Henri IV se présente comme un envoyé de la Providence divine, seul capable de rétablir l'ordre sur la barbarie et de garantir à ses sujets les conditions d'un salut désormais individuel. Les pouvoirs centraux ne perdent pas non plus l'espoir d'obtenir la réunification religieuse, avantageant presque toujours l'une des confessions. Sous le régime de l'édit de Nantes (1598), les manifestations publiques du calvinisme sont limitées, alors que l'espace public est saturé de symboles catholiques et régulièrement investi par les processions de l'Église romaine.

Avec les paix de religion, l'affrontement confessionnel prend donc des modalités moins violentes et se déplace dans la sphère juridique ou pastorale. Dans le Saint-Empire, émerge un phénomène de « confessionnalisation » (Heinz Schilling) : les États font de leur choix confessionnel un fondement de l'identité territoriale, en demandant au clergé de renforcer l'instruction et le contrôle social des fidèles. Partout, la population développe une conscience de plus en plus claire de son appartenance confessionnelle. En même temps, le meilleur encadrement pastoral contribue à une certaine rationalisation de la religion et à la diffusion de l'idée du caractère individuel du salut.

Au début du XVII^e siècle, les conflits religieux se raréfient, mais ne disparaissent pas. En France, la politique catholique de Louis XIII inquiète les protestants de l'Ouest et du Sud-Ouest qui prennent les armes à plusieurs reprises entre 1612 et 1629. Défaits, ils doivent abandonner toute velléité d'organisation politique et militaire, se remettant à la grâce du roi. Mais c'est surtout dans l'Empire qu'éclate un conflit d'envergure européenne, la guerre de Trente Ans (1618-1648). Elle commence par la révolte de la Bohême, à majorité protestante, contre le pouvoir de l'empereur. Une série de conflits oppose le camp catholique des Habsbourg d'Espagne et du Saint-Empire aux États allemands protestants alliés aux Provinces-Unies, à la Suède, au Danemark. Bien que catholique, Louis XIII finit par s'engager du côté des puissances réformées afin de s'opposer à l'hégémonie des Habsbourg. Le conflit est violent : en 1631, le sac de la ville protestante de Magdebourg par les troupes de la Ligue catholique fait près de 25 000 victimes. En 1648, la paix de Westphalie met un terme à la guerre. Le principe *cujus regio ejus religio* est renouvelé. La division confessionnelle de l'Empire se fait désormais entre catholiques, luthériens et calvinistes. La paix confirme l'existence des localités pluriconfessionnelles et met en place la parité entre les trois confessions légales dans les institutions impériales chargées de régler les conflits.

Certes, l'affrontement confessionnel ne disparaît pas avec la paix de Westphalie. Le pouvoir conserve une dimension religieuse et sacrée : en témoignent la révocation des édits de tolérance en France, en Hongrie et en Savoie à la fin du siècle, aussi bien que les représentations des rois en personnages de l'histoire sainte, Louis XIV en nouveau Josué ou Guillaume d'Orange en nouveau David. Un certain nombre de croyances qui avaient nourri les violences reculent, en revanche. La cohabitation avec un hérétique n'est plus perçue comme une menace pour la communauté et pour le salut de chacun. Plus personne ne pense que l'extermination physique de l'adversaire est un devoir sacré. La dimension prophétique disparaît peu à peu face au rationalisme politique. La religion s'intériorise, se rationalise et devient une affaire individuelle.

BIBLIOGRAPHIE

BENEDICT, Philip, « Religion et politique en Europe (1500-1700) », *Annales de l'Est*, 59^e année, n° 1, 2009, p. 11-30.

CHRISTIN, Olivier, *La paix de religion. L'autonomisation de la raison politique au XVI^e siècle*, Paris, Seuil, 1997.

CROUZET, Denis, *Dieu dans ses royaumes. Une histoire des guerres de religion*, Seyssel, Champ Vallon, 2008.

EL KENZ, David, GANTET, Claire, *Guerres et paix de religion en Europe*, Paris, Armand Colin, 2008.

GAUVARD, Claude, SIRINELLI, Jean-François, *Dictionnaire de l'historien*, Paris, PUF, 2015, article « guerres de religion ».

SCHILLING, Heinz, *Religion, Political Culture and the Emergence of Early Modern Society*, Leyde, New York, Cologne, Brill (coll. « Essays in German and Dutch History »), n° 50, 1992.

SKINNER, Quentin, *Les fondements de la pensée politique moderne*, Paris, Albin Michel, 2009.

Source URL:

<https://ehne.fr/encyclopedie/thématiques/de-l'humanisme-aux-lumieres/l'europe-entre-guerres-et-paix-de-religion/l'europe-entre-guerres-et-paix-de-religion>